



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Cergy-Pontoise, le **26 OCT. 2022**

Service de l'environnement, de l'agriculture  
et de l'accompagnement des territoires  
Pôle Espaces Naturels, Biodiversité et Publicité  
Affaire suivie par : Marie DAVID  
Tél. : 01 34 25 24 10  
Mél. : [ddt-seaat-penbp@val-doise.gouv.fr](mailto:ddt-seaat-penbp@val-doise.gouv.fr)

La cheffe de service,  
à

Madame le Maire d'Ecouen  
Hôtel de Ville  
9 place de la Mairie  
95440 ECOUEN

**Objet :** Remarque de forme et préconisations sur le projet de règlement local de publicité arrêté le 5 juillet 2022

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du règlement local de publicité (RLP) de votre commune, vous m'avez adressé le projet de RLP arrêté par le conseil municipal en date du 5 juillet 2022, reçu le 28 juillet 2022 en DDT.

En complément de l'avis du préfet sur votre RLP arrêté qui devrait vous être transmis prochainement, mon service souhaite vous faire part des remarques de forme et de quelques préconisations à corriger le cas échéant. Elles sont reprises dans l'annexe ci-jointe.

Mon service se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Po. / La cheffe de service,

Le chef de service adjoint

  
Philippe BAUER

Copie : cabinet d'étude ATOPIA

PJ : une annexe